



Gilles Carrez: «Eric Woerth a la main sur les dépenses, mais pas sur les recettes»

Augmenter la police diminuer la police imprimer Sur le même sujet

Vidéo : Gilles Carrez s'inquiète des dérapages budgétaires

DR | Gilles Carrez, député UMP, rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale.

«Eric Woerth est un ministre croupion. Je le lui ai dit. Il n'a le droit de ne s'occuper que de la colonne dépense.» La petite phrase du très sérieux Gilles Carrez, député UMP, rapporteur général du budget, fait couler beaucoup d'encre.

Dans une vidéo filmée par le sénateur UMP Alain Lambert, il se montre très inquiet sur le dérapage des dépenses publiques et se laisse aller à quelques remarques saignantes. Au-delà du buzz Internet généré par cette vidéo, Gilles Carrez explique posément ce qu'il a voulu dire.

Vos tenez des propos peu diplomatiques sur la vidéo d'Alain Lambert. Est-ce une vidéo «off»?

C'était une discussion de couloir. Alain Lambert filmait avec un appareil photo mais je ne savais pas que ça allait se retrouver sur Internet. Je dis qu'Eric Woerth est «un ministre croupion» mais c'est un mot mal choisi. J'aurais plutôt dû parler d'un ministre unijambiste: il n'a la main que sur les dépenses et pas sur les recettes, qui sont sous la responsabilité de Christine Lagarde. Quand vous gérez un foyer, vous regardez à la fois la colonne des dépenses et celle des recettes.

Concrètement quel problème cela pose t-il?

Nous avons maintenant une règle très dure pour maîtriser les dépenses: d'une année à l'autre, les crédits publics ne peuvent augmenter au-delà du rythme de l'inflation. En 2009, les 7 milliards d'euros de marge de manoeuvre dégagés par la forte inflation seront absorbés à 90% par des dépenses contraintes (charges de la dette, pensions des fonctionnaires...). Donc il ne reste quasiment rien pour les différents ministères. Les ministres se disent alors: «ce que je ne peux faire avec des crédits budgétaires, je vais le faire avec des réductions d'impôts». Les niches fiscales se multiplient et dérapent parfois.

Vous avez un exemple?

Les crédits affectés à l'écologie et au développement durable sont en baisse [de 8,2% dans le budget 2008-2011, ndlr], je crains que des mesures issues du Grenelle de l'environnement soient financées

par de nouvelles exonérations d'impôt. C'est pourquoi je tire la sonnette d'alarme. Ces crédits d'impôt ne passent pas vraiment à la moulinette des différents ministères, dont Bercy, afin d'être correctement évalués. C'est décidé trop vite.

Ainsi le crédit d'impôt au titre des travaux écologiques dans le logement représentait un manque à gagner de 900 millions d'euros en 2006. En 2009, il devrait représenter un trou de 2,4 milliards d'euros, soit presque trois fois plus. Il n'était pas prévu que les Français se ruent à ce point sur les chaudières à condensation, les fenêtres isolantes et autres pompes à chaleur.

Comment maîtriser ces niches fiscales?

J'en ai récemment discuté avec mes collègues allemands. Ils ont eu le même problème que nous et ont décidé de transformer ces niches fiscales, qu'ils ne maîtrisaient plus, en subventions. Une enveloppe d'aide fiscale est budgétée et on ne peut pas la dépasser. C'est une idée qu'il faudrait appliquer en France.

Dans la vidéo d'Alain Lambert, vous évoquez une possible exclusion de la zone euro, si les déficits de la France continuent à déraper...

C'était bien sûr une boutade, je ne le pense pas. Ce que je dis, c'est que nous sommes le seul pays – avec la Grèce – à ne pas avoir amélioré sa situation en 2007. Nous nous écartons de la trajectoire des autres alors que nous étions en phase d'amélioration en 2006. Du fait de la campagne présidentielle et des inévitables promesses, nous avons prévu une pause en 2007. Mais nous avons eu une dégradation des finances publiques: 2,7% du PIB de déficit contre 2,5% en 2006. C'est très préoccupant.



DR | Gilles Carrez, député UMP, rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale.

Propos recueillis par Vincent Glad

20Minutes.fr, éditions du 16/07/2008 - 18h37

Dernière mise à jour : 16/07/2008 - 20h11



Avec l'aimable autorisation du site

**L'EXPRESS**.fr

Budget 2009: "Mais où sont les recettes?"

Par Camille Lemoine, mis à jour le 16/07/2008 à 17:30 - publié le 16/07/2008

Dans une vidéo postée sur le blog du sénateur Alain Lambert, le député UMP Gilles Carrez déplore avec véhémence le manque de rigueur du gouvernement dans la préparation du budget 2009. Et traite de "ministre croupion" Eric Woerth, chargé des Comptes publics.

C'est une petite perle qu'a postée le sénateur UMP de l'Orne, Alain Lambert, ancien ministre du Budget, sur son blog. Alors que s'effectuent ces jours-ci les derniers arbitrages pour l'élaboration du budget 2009, la vidéo d'Alain Lambert montre une discussion assez franche entre le rapporteur général du Budget, le député UMP Gilles Carrez, et un collaborateur du gouvernement. Cet entretien se déroule en marge de la Conférence nationale des exécutifs, une instance de concertation entre le Gouvernement et les collectivités territoriales, créée par François Fillon.

"Eric Woerth est un ministre croupion, s'inquiète Gilles Carrez. Il n'a le droit de s'occuper que de la colonne dépense mais en matière de finances il y a deux colonnes: les dépenses et les recettes ; et les recettes lui échappent complètement!" Visiblement agacé par les exigences de certains ministères, le député du Val-de-Marne s'emporte: "Le rapport d'orientation budgétaire est à pleurer!" Avant de s'interroger: "Peut-on nous jeter de la zone Euro si nous ne respectons pas les règles de discipline budgétaire?"

Dans une seconde vidéo, seulement disponible sur le blog d'Alain Lambert, c'est le ministre du Budget, Eric Woerth, qui, conversant avec Alain Lambert et Gilles Carrez et devant les remarques de ces derniers sur la tenue des comptes de l'Etat, en vient à dire qu'il est surtout "responsable du recouvrement".

Avec l'aimable autorisation du site

**L'EXPRESS**.fr

la majorité sonne l'alerte

Anne Rovan

15/07/2008 | Mise à jour : 19:38 | Commentaires 13 .

Le ministre Éric Woerth estime que 3 à 5 milliards de recettes fiscales pourraient manquer à l'appel en fin d'année. Crédits photo : Le Figaro

Coup d'envoi du débat d'orientation budgétaire. La commission des finances s'inquiète du pilotage des recettes fiscales.

C'est mardi matin qu'aura lieu à l'Assemblée le débat d'orientation des finances publiques. Le ministre du Budget et des Comptes publics Éric Woerth va dérouler la stratégie du gouvernement pour ramener les finances publiques - État, Sécurité sociale et collectivités locales - à l'équilibre et la dette sous les 60 % de PIB.

En cette période de pétrole cher, d'euro fort et de crise du crédit, l'hôte de Bercy va devoir se montrer très persuasif, y compris vis-à-vis de la majorité. Car l'année 2008 ne se passe pas vraiment comme prévu. Compte tenu du ralentissement de l'économie, Bercy estime que 3 à 5 milliards d'euros de recettes fiscales pourraient manquer à l'appel en fin d'année. Les marches à grimper n'en seront que plus hautes ensuite.


À fin 2007, les déficits publics ont représenté 55 milliards d'euros - 2,7 % du PIB - dont 38,4 milliards pour l'État, 9,5 milliards pour la Sécurité sociale et 7,2 milliards pour les collectivités locales. Pour atteindre l'équilibre, il faudrait beaucoup de recettes fiscales - et donc beaucoup plus de croissance - et un sérieux tour de vis sur les dépenses. La semaine dernière, le rapporteur général de la commission des finances du Sénat Philippe Marini a chiffré l'effort à 65 milliards d'euros, auxquels il a ajouté 15 milliards de redéploiements. Et comme il n'y croit plus vraiment, Philippe Marini suggère deux scénarios extrêmes : soit augmenter les impôts, soit retarder de deux ans - de 2012 à 2014 - le retour à l'équilibre.

Pour rétablir les comptes, Matignon veut à la fois mettre la pression sur les dépenses publiques en divisant par deux leur rythme de progression et accélérer les réformes porteuses de croissance. Bercy estime d'ailleurs que celles votées depuis un an - heures sup, modernisation de l'Économie,

etc. - généreront 0,65 point de croissance en 2009. Les ténors UMP des commissions des finances ne nient pas les efforts sur les dépenses. Mais ils s'inquiètent de la multiplication des cadeaux fiscaux.

## Un souci d'organisation

La semaine dernière, le rapporteur général du budget à l'Assemblée Gilles Carrez a volé au secours d'Éric Woerth qui n'a pas la main sur la législation fiscale - pilotée par Christine Lagarde. C'est du moins ce qui ressort d'une vidéo visible sur le site de l'ancien ministre du Budget Alain Lambert : «Éric Woerth, c'est un ministre croupion et je lui ai dit, s'énerve dans le petit film Gilles Carrez. Il n'a le droit de s'occuper que de la colonne des dépenses. En finances, il y a les dépenses et les recettes !» Le ministre du Budget Éric Woerth se joint à la discussion : «Comme je ne suis pas responsable de la loi fiscale, c'est compliqué. Je suis responsable du recouvrement. Moi, je recouvre.» Matignon a admis lundi qu'il y a sans doute là un vrai souci d'organisation gouvernementale.

Avec l'aimable autorisation du site  **économie**

Institutions: le Sénat vote la réforme

Le Sénat a adopté dans la nuit en seconde lecture le projet de réforme des institutions dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, ouvrant la voie à la réunion du parlement en Congrès à Versailles pour un ultime vote.

Le texte a été voté au scrutin public par 162 voix pour et 125 voix contre. L'UMP a voté pour, les centristes se sont abstenus et l'opposition de gauche PS, PCF et Verts contre.

L'opposition a tenu à défendre en vain, mais pied à pied, ses quelques 120 amendements réclamant le droit de vote pour les étrangers, la proportionnelle ou une réforme du scrutin sénatorial. Quelques rares amendements de la droite défendus notamment par le sénateur UMP Alain Lambert ont été également repoussés.

En adoptant en deuxième lecture le projet de réforme des institutions, dans la nuit de mercredi 16 à jeudi 17 juillet, le Sénat a ouvert la voie à la réunion du Parlement en Congrès à Versailles en vue d'un ultime vote. Le texte, tel qu'il avait été voté par l'Assemblée nationale, a été approuvé par 162 voix contre 125.

Le groupe UMP du Sénat a voté pour dans sa grande majorité, tandis que les centristes se sont abstenus. Le sénateur Alain Lambert (UMP), dont les amendements ont été rejetés, a été un des rares élus de la majorité à ne pas voter favorablement. Quant à l'opposition PS, PCF et Verts, qui a tenté en vain de défendre ses 120 amendements, elle a voté contre.

La ratification du Sénat permet la tenue du Congrès à Versailles, qui devrait être officialisé dans la journée de jeudi. Le président de la République doit signer un décret pour le convoquer lundi 21 juin. Devant le Parlement, le projet de loi nécessitera les trois cinquièmes des suffrages exprimés. Malgré les ultimes propositions de compromis formulées par Nicolas Sarkozy dans un entretien au Monde, l'opposition a confirmé, mercredi, qu'elle voterait contre la réforme à Versailles. Le scrutin s'annonce donc particulièrement serré.

**Raffarin et Larcher à couteaux tirés pour la présidence du Sénat**

AFP

L'élection n'aura lieu que le 1er octobre mais la présidence du Sénat est déjà, au sein de l'UMP, au centre d'un duel à fleuret moucheté entre les deux principaux candidats, officieux, Gérard Larcher et Jean-Pierre Raffarin. Réforme des institutions, loi de modernisation de l'économie (LME), gouvernance de l'UMP, les deux hommes, qui n'ont pas officialisé leur candidature, se marquent à la culotte, multipliant initiatives ou déclarations dans une campagne qui se joue avant tout dans les salons feutrés du Palais du Luxembourg.

Le prochain président sera élu après le renouvellement du 21 septembre du tiers des sénateurs. Le vote, à bulletin secret, aura lieu le 1er octobre, premier jour de la session parlementaire. Le groupe UMP se réunira auparavant pour désigner son candidat. L'actuel président Christian Poncelet, âgé de 80 ans, ne devrait pas briguer un nouveau mandat, même s'il laisse planer le doute.

Outre Jean-Pierre Raffarin et Gérard Larcher, le nom du sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin a été évoqué. Mais il est handicapé par une majorité municipale très étroite. "Il n'est plus là qu'un jour par semaine, trop pris par sa ville" explique-t-on à l'UMP. L'ancien ministre Alain Lambert, dont le nom était aussi avancé, "a brûlé ses cartouches en votant contre la réforme des institutions en première lecture", ajoute-t-on de même source.

**Sans illusion, l'opposition présentera un candidat**

Jean-Pierre Raffarin et Gérard Larcher, l'un sénateur de la Vienne, l'autre des Yvelines se connaissent bien, Gérard Larcher ayant été ministre du Travail du gouvernement Raffarin III, de mars 2004 à mai 2005. Pressenti par François Fillon pour le ministère de l'Agriculture, le sénateur-maire de Rambouillet a refusé, préférant se consacrer à l'élection à la présidence du Sénat. Depuis qu'il a retrouvé son fauteuil, en octobre 2007, Gérard Larcher, 59 ans en septembre, est sur tous les fronts. Il a présidé la commission spéciale chargée de la LME, coprésidé une mission sur la flexi-sécurité pour le conseil des ministres du travail européens, présidé une mission sur l'avenir de



**l'hôpital, participé au groupe de travail UMP sur les institutions. Fin connaisseur du Sénat et populaire, il en fut le plus jeune élu à 37 ans en 1986.**

**Jean-Pierre Raffarin, 60 ans en août, est aussi un enfant du sérail même s'il n'a occupé que par intermittence son siège de sénateur où il a été élu pour la première fois en 1995, en raison de ses fonctions gouvernementales. Fort de son expérience de Premier ministre, il a plaidé fin juin lors de la réorganisation des instances de l'UMP pour la "diversité" au sein du parti, mettant en avant le risque d'un monopole des anciens RPR, aux principaux postes de la République, visant sans le nommer son adversaire. Jean-Pierre Raffarin est issu du courant giscardien (Parti républicain) tandis que Gérard Larcher vient du RPR. "Je me sens d'abord membre de l'UMP et pas d'un sous-groupe, c'est une approche qui n'est pas la mienne", a rétorqué Gérard Larcher. Pour lui, l'essentiel sera "de régler la querelle de légitimité du Sénat et assumer sa visibilité".**

**L'opposition présentera sans illusion un candidat. "C'est un débat qui ne nous concerne pas", a expliqué le chef de file des sénateurs PS, Jean-Pierre Bel. "La course à la présidence entre Larcher et Raffarin, c'est parti", ajoute-t-il. Selon Jean-Pierre Bel, "c'est un problème interne à la majorité, mais celui qui gagnera sera plutôt celui qui parviendra à convaincre les sénateurs de l'UMP. La position du président de la République n'est pas forcément déterminante".**

*Avec l'aimable autorisation du journal* **Le Point.fr**



## REFORME DES INSTITUTIONS

Les sénateurs ont débuté leur examen

NOUVELOBS.COM | 16.07.2008 | 08:40

Le Sénat a rejeté tous les amendements de la gauche, afin que le texte voté soit conforme à celui adopté par l'Assemblée, puis soumis au Congrès de Versailles, le 21 juillet.

L'hémicycle du Sénat (AFP).

Les sénateurs ont débuté, mardi 15 juillet dans la soirée, l'examen, en deuxième lecture, des articles de la réforme des institutions qui devrait être votée sans modification mercredi, afin d'ouvrir la voie au Congrès de Versailles prévu le 21 juillet.

Les sénateurs sont arrivés au terme de l'examen de l'article 9.

Logiquement, la majorité sénatoriale a rejeté tous les amendements déposés par la gauche afin que le texte puisse être voté conforme à celui adopté par l'Assemblée nationale.

120 amendements déposés par l'opposition

De son côté, l'opposition sénatoriale s'est offert un baroud d'honneur en déposant quelque 120 amendements (sur 140) et en revenant longuement, mais en vain, sur les points les plus sensibles du texte comme le mode d'élection des sénateurs.

Les amendements déposés par les députés UMP, notamment l'ancien ministre Alain Lambert, devraient être examinés mercredi.

Si l'adoption du texte conforme par les sénateurs ne fait guère de doute, il restera au Congrès, le 21 juillet, à confirmer ce vote par les 3/5e des suffrages exprimés, mais cette majorité n'est pas acquise du fait de l'opposition du PS et de réticences au sein des députés UMP.

Avec l'aimable autorisation du site





AFP Infos Françaises

Politique, jeudi, 17 juillet 2008 - 01:13

## Feu vert des sénateurs à la réforme des institutions

PARIS - Le Sénat a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi en seconde lecture le projet de réforme des institutions dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, ouvrant la voie à la réunion du parlement en Congrès à Versailles pour un ultime vote.

Le texte a été voté au scrutin public par 162 voix pour et 125 voix contre. L'UMP a voté pour, les centristes se sont abstenus et l'opposition de gauche PS, PCF et Verts contre.

L'opposition a tenu à défendre en vain, mais pied à pied, ses quelques 120 amendements réclamant le droit de vote pour les étrangers, la proportionnelle ou une réforme du scrutin sénatorial. Quelques rares amendements de la droite défendus notamment par le sénateur UMP Alain Lambert ont été également repoussés.

Patrice Gélard (UMP) s'est félicité "d'une révision pleine de potentialité" qui "assure la modernisation de nos institutions". Pour les radicaux, Pierre Laffitte (RDSE) a salué les "avancées considérables", soulignant "qu'une majorité de son groupe" votait pour. Le chef de file des centristes Michel Mercier (UC-UDF) s'est dit satisfait "s'agissant des droits du parlement, des citoyens et du pluralisme".

Bernard Frimat (PS) a fustigé une "démarche clanique" avec "un refus de tout dialogue" pour une "révision qui n'agrandit pas les droits du parlement mais conforte le conservatisme du Sénat".

Nicole Borvo Cohen-Seat (PCF) a dénoncé la mise en place d'"un régime présidentiel à l'américaine avec des pouvoirs considérables pour le président de la République". Alima Boumédiène-Thiéry (Verts) a regretté que soit "ratée une occasion exceptionnelle de modernisation de nos institutions".

Le chemin est maintenant ouvert pour la réunion, le 21 juin, du Congrès de Versailles, que le président de la République devrait convoquer officiellement par décret dans les prochaines heures.

Le projet de loi de réforme des institutions, pour être ratifié par le Congrès, devra réunir une majorité des 3/5e des suffrages exprimés, mais le suspens demeure car cette majorité n'est pas acquise.

Le gouvernement n'aura pas réussi à obtenir le compromis qu'il souhaitait sur ce texte. Toute la gauche - PS, PCF, Verts - a en effet annoncé qu'elle votera en bloc contre et des réticences sont toujours présentes notamment parmi les députés UMP.

Cette révision institutionnelle préparée par la commission Balladur depuis l'automne dernier a été l'objet d'un véritable marathon parlementaire tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat durant deux lectures.

Elle prévoit notamment que le chef de l'Etat pourra s'exprimer devant le Congrès et renforce en contrepartie certains droits du parlement. Elle permettra aussi à tout citoyen de saisir le Conseil constitutionnel à travers le filtre du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation, et reformera le Conseil supérieur de la magistrature.

*Avec l'aimable autorisation de l'AFP*



Le Figaro, no. 19892

Le Figaro Économie, mardi, 15 juillet 2008, p. 16

Economie

Finances publiques : la majorité sonne l'alerte

BUDGET Coup d'envoi du débat d'orientation budgétaire. La commission des finances s'inquiète du pilotage des recettes fiscales.

Anne ROVAN

C'EST ce matin qu'aura lieu à l'Assemblée le débat d'orientation des finances publiques. Le ministre du Budget et des Comptes publics Éric Woerth va dérouler la stratégie du gouvernement pour ramener les finances publiques - État, Sécurité sociale et collectivités locales - à l'équilibre et la dette sous les 60 % de PIB.

En cette période de pétrole cher, d'euro fort et de crise du crédit, l'hôte de Bercy va devoir se montrer très persuasif, y compris vis-à-vis de la majorité. Car l'année 2008 ne se passe pas vraiment comme prévu. Compte tenu du ralentissement de l'économie, Bercy estime que 3 à 5 milliards d'euros de recettes fiscales pourraient manquer à l'appel en fin d'année. Les marches à grimper n'en seront que plus hautes ensuite.


À fin 2007, les déficits publics ont représenté 55 milliards d'euros - 2,7 % du PIB - dont 38,4 milliards pour l'État, 9,5 milliards pour la Sécurité sociale et 7,2 milliards pour les collectivités locales. Pour atteindre l'équilibre, il faudrait beaucoup de recettes fiscales - et donc beaucoup plus de croissance - et un sérieux tour de vis sur les dépenses. La semaine dernière, le rapporteur général de la commission des finances du Sénat Philippe Marini a chiffré l'effort à 65 milliards d'euros, auxquels il a ajouté 15 milliards de redéploiements. Et comme il n'y croit plus vraiment, Philippe Marini suggère deux scénarios extrêmes : soit augmenter les impôts, soit retarder de deux ans - de 2012 à 2014 - le retour à l'équilibre.

Pour rétablir les comptes, Matignon veut à la fois mettre la pression sur les dépenses publiques en divisant par deux leur rythme de progression et accélérer les réformes porteuses de croissance.

Bercy estime d'ailleurs que celles votées depuis un an - heures sup, modernisation de l'Économie, etc. - généreront 0,65 point de croissance en 2009. Les ténors UMP des commissions des finances ne nient pas les efforts sur les dépenses. Mais ils s'inquiètent de la multiplication des cadeaux fiscaux.

### Un souci d'organisation

La semaine dernière, le rapporteur général du budget à l'Assemblée Gilles Carrez a volé au secours d'Éric Woerth qui n'a pas la main sur la législation fiscale - pilotée par Christine Lagarde. C'est du moins ce qui ressort d'une vidéo visible sur le site de l'ancien ministre du Budget Alain Lambert : « Éric Woerth, c'est un ministre croupion et je lui ai dit, s'énerve dans le petit film Gilles Carrez. Il n'a le droit de s'occuper que de la colonne des dépenses. En finances, il y a les dépenses et les recettes ! » Le ministre du Budget Éric Woerth se joint à la discussion : « Comme je ne suis pas responsable de la loi fiscale, c'est compliqué. Je suis responsable du recouvrement. Moi, je recouvre. » Matignon a admis hier qu'il y a sans doute là un vrai souci d'organisation gouvernementale.

Avec l'aimable autorisation du journal 

Le Figaro, no. 19894

Le Figaro, jeudi, 17 juillet 2008, p. 2

Élection Les candidats, déclarés ou non, à la succession de Christian Poncelet à la présidence de la Haute Assemblée ont accepté le principe de primaires

Sénat : Raffarin et Larcher préparent leur duel du 1 octobre

Waintraub, Judith

Le 1<sup>er</sup> octobre, on saura. Le combat pour la présidence du Sénat sera terminé. Il se déroule au sein de l'UMP, puisque la faiblesse numérique de la gauche la condamne au rôle de spectatrice et que le président du groupe Henri de Raincourt a fixé le principe de primaires au sein du groupe le plus nombreux du Sénat. En 1998, les divisions de la droite avaient abouti à l'élection du RPR Christian Poncelet contre le sortant René Monory, avec le soutien de quelques socialistes trop heureux de s'inviter dans la bataille. Cette fois, de Gérard Larcher à Jean-Pierre Raffarin, en passant par Jean-Claude Gaudin ou Philippe Marini, tous les candidats putatifs au « plateau », équivalent sénatorial du « perchoir de l'Assemblée, ont accepté le principe des primaires.

Tous, sauf un le sortant, Christian Poncelet. A 80 ans, après dix ans de règne au palais du Luxembourg, le sénateur des Vosges entretient le mystère sur ses intentions. Les prétendants à sa succession veulent croire qu'il renoncera. Ou qu'il se soumettra aux primaires, comme en 2004, quand il avait battu le sénateur de l'Orne Alain Lambert. Mais Christian Poncelet sait que cette fois, il aurait peu de chances de sortir vainqueur d'un combat à la loyale. Sa candidature ne paraîtrait légitime qu'en cas de risque de scission dans la majorité.

Conscients de ce danger, Jean-Pierre Raffarin, Gérard Larcher et Jean-Claude Gaudin s'astreignent à un code de bonne conduite. Article un : on ne fâche pas le président Poncelet. Le meilleur à ce jeu est le maire de Marseille, même si ses chances semblent a priori minces. Pas encore entré en campagne, il justifie son retard par rapport à ses rivaux en invoquant le respect dû à « un président du Sénat qui a très bien fait le travail ». Il assure même que « cette précipitation de quelques-uns » à sortir le sortant n'est « pas très appréciée par les sénateurs ». D'autant qu'ils ont devant eux « une

échéance importante, le renouvellement d'un tiers du Sénat, le 21 septembre ». « Je ne dirai rien jusque-là, explique Jean-Claude Gaudin. Ensuite, nous aurons dix jours, du 22 septembre au 1

octobre, pour voir qui sera à même de succéder à Christian Poncelet, s'il ne se représente pas. »

Le sénateur des Bouches-du-Rhône a passé un accord avec Jean-Pierre Raffarin pour éviter un duel fratricide entre ex-UDF. Le moment venu, le moins bien placé des deux se retirera devant l'autre. Ce qui ne fait pas du tout les affaires de Gérard Larcher. Majoritaire en intentions de votes chez les ex-RPR, le sénateur des Yvelines comptait sur la famille centriste pour s'entre-tuer. Au lieu de quoi, il va peut-être devoir affronter une autre candidature issue des rangs gaullistes : celle de Philippe Marini. Peu connu du grand public, cet élu de l'Oise est populaire au Sénat. En tant que rapporteur général du budget, il assure avec le président de la commission des finances la distribution de la réserve parlementaire du Sénat, une enveloppe d'environ 90 millions d'euros (son montant est voté chaque année) destinée à financer des initiatives sénatoriales diverses et variées. Interrogé cette semaine sur ses intentions par L'Hémicycle, l'hebdomadaire du Parlement, Philippe Marini déclare qu'il se déterminera en fonction de la décision de Christian Poncelet. « Je serai candidat si, au mois de septembre, il décide de ne pas se représenter », annonce-t-il. S'il se maintenait jusqu'aux primaires, il pourrait éventuellement faire bouger les lignes. De l'avis des élus qui l'ont croisé à Rouen le premier week-end de juillet, à l'ouverture de l'Armada 2008 - le rendez-vous des plus beaux voiliers du monde -, il se comporte avec ses collègues comme s'il était déjà en campagne.

Le respect du calendrier est l'article 2 du code de bonne conduite des candidats potentiels ou déclarés. Mais la compétition entre Jean-Pierre Raffarin et Gérard Larcher a commencé il y a plus d'un an. Le sénateur des Yvelines a même prononcé le 26 avril un véritable discours-programme devant l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. « Je ne veux pas jouer les tartuffes, se justifie-t-il. Brandissant haut l'étendard de la « fierté sénatoriale », l'ancien ministre du Travail déroule son credo : « Le Sénat est l'Assemblée de l'altérité. Nous sommes les seuls qui ne procédons pas du quinquennat. »

Gérard Larcher comme Jean-Pierre Raffarin s'opposent à la grande modification du mode de scrutin sénatorial que réclame la gauche. La dernière réforme du système en vigueur au palais du Luxembourg date de 2004. Les socialistes, qui dénoncent haut et fort un mode de scrutin « inique », reconnaissent en privé qu'étant donné le résultat des municipales, la majorité sénatoriale pourrait basculer en 2011. Les groupes de droite et du centre craignent de perdre une quinzaine de sièges dès le renouvellement de septembre prochain. D'où le troisième et dernier article du code de bonne conduite : défendre le mode de scrutin actuel, bien qu'il ne tienne pas compte des dernières évolutions démographiques.



## Opposition sur la forme plus que sur le fond

Jusqu'à présent, il n'apparaissait pas vraiment menacé. Mais les déclarations de Nicolas Sarkozy au Monde, hier, changent la donne. Le président explique : « Chacun sait que j'aurais souhaité aller un peu plus loin sur la réforme du Sénat. Cela n'a pas été possible, mais il y a des sénateurs ouverts à l'idée d'une réforme - je pense au sénateur Henri de Raincourt. Je sais qu'il envisage de déposer la proposition de loi qu'il avait déjà déposée en 1999 sur la collège électoral. Cela me paraît être une proposition raisonnable ». Le président du groupe UMP du Sénat veut que les « grandes agglomérations » soient mieux représentées au sein du collège sénatorial. Ce que refusent la plupart des membres de son groupe, les territoires ruraux étant traditionnellement plus favorables à la droite. Nicolas Sarkozy est-il prêt à mécontenter sa majorité à la Haute Assemblée pour gagner des voix à gauche lundi prochain, au congrès de Versailles, lors du vote du projet de modernisation des institutions ? Les sénateurs vont le savoir très vite.

Cette question peut permettre à Gérard Larcher et à Jean-Pierre Raffarin de se démarquer l'un de l'autre, même si pour l'instant ils se sont bien gardés de réagir.

D'ailleurs, depuis des mois, ils ont préféré s'opposer sur la forme de leur campagne que sur le fond. Affaire de style et de stratégie. L'ancien UDF brandit l'étendard de la « diversité » et en rajoute dans les manifestations d'indépendance vis-à-vis de Nicolas Sarkozy. L'amendement ADN au projet de loi sur l'immigration ? Il n'en veut pas et le fait savoir haut et fort. La réunion du « septuor » instaurée à l'Élysée, en l'absence du premier ministre ? « Cela peut poser problème, observe l'ancien locataire de Matignon. Ses prises de distance répétées ont eu au moins un résultat concret : Gérard Larcher, qui laissait dire qu'il était le candidat préféré du chef de l'État, assure désormais que « ce n'est pas le président qui fait l'élection au Sénat ». Mais un ministre qui compte parmi les plus ardents supporters du sénateur des Yvelines précise que « ce n'est pas non plus en ciblant systématiquement Sarkozy qu'on conquiert la droite sénatoriale. Le même ajoute « qu'en faisant de la diversité l'alpha et l'oméga de sa campagne, Raffarin s'est aliéné les ex-RPR sans gagner une voix supplémentaire chez les centristes de l'UMP, qui ne lui avaient rien demandé ».

Officiellement, Nicolas Sarkozy refuse de se mêler de la présidence du Sénat, où « il n'y a que des coups à prendre », comme il l'a confié à un proche. En fait, selon un ministre qui a des contacts privilégiés avec le chef de l'État, « Sarkozy flatte Larcher dès qu'il le peut et tacle Raffarin chaque fois que l'occasion s'en présente ». Mais le statut de favori dont jouit le sénateur des Yvelines dans les cercles sarkozystes est à double tranchant. Que le président le félicite publiquement pour son rapport sur la refonte de la carte hospitalière, parfait. Qu'il s'enthousiasme jusqu'à envisager - en privé -, de faire de Gérard Larcher son futur premier ministre, et voilà qu'on s'interroge au palais du Luxembourg. C'est que la présidence du Sénat se mérite ! Ce n'est pas un pis-aller. « J'ai refusé d'être ministre de l'Agriculture l'an passé pour tenter ma chance au Sénat, rappelle volontiers l'intéressé. J'ai un vrai projet pour légitimer l'institution et la rendre plus visible ». Il le présentera le 21

septembre, comme Jean-Pierre Raffarin. D'ici là, ils ont décidé l'un comme l'autre de se « mettre à la disposition » des candidats aux sénatoriales de septembre, qui sont autant de futurs électeurs potentiels.

Gérard Larcher, qui laissait dire qu'il était le candidat préféré du chef de l'État, assure désormais que « ce n'est pas le président qui fait l'élection au Sénat »

*Avec l'aimable autorisation du journal Le Figaro*

Le Figaro, no. 19894

Le Figaro, jeudi, 17 juillet 2008, p. 4

France

Le vote au Sénat, dernière étape avant le Congrès du Parlement, lundi à Versailles

Avant le vote en deuxième lecture au Sénat, un amendement de l'UMP Alain Lambert a été rejeté de justesse.

Pognon, Olivier

LE SÉNAT devait adopter hier en séance de nuit le projet de réforme constitutionnelle, sans l'avoir modifié. Les conditions devaient ainsi être remplies pour la réunion du Congrès, lundi à Versailles, en vue de l'adoption définitive de la réforme. La majorité attendue devait être supérieure à celle obtenue lors de la première lecture, les neuf sénateurs RDSE et la plupart des trente sénateurs centristes qui s'étaient alors abstenus devant cette fois voter pour. Il n'empêche qu'un petit frisson a parcouru, hier après-midi, l'Hémicycle, à l'occasion du vote d'un amendement déposé par l'UMP Alain Lambert (Orne). Il n'a été repoussé, à main levée, qu'avec deux voix d'écart, sur une quarantaine de sénateurs présents. Outre son auteur, les socialistes, les communistes, mais aussi les trois centristes présents, dont Michel Mercier, et l'UMP Gérard Longuet ont voté l'amendement.

Dans les couloirs, Henri de Raincourt, président du groupe UMP, ne cachait pas son mécontentement de voir certains de ses collègues « s'amuser à prendre des risques » quand lui-même dut user de tout son talent de conciliateur pour réunir la quasi-totalité du groupe UMP sur la réforme. Alain Lambert a annoncé qu'il voterait contre la réforme, comme en première lecture, en raison du rejet de son amendement. Cet ancien ministre du Budget demandait que soit inscrit dans la Constitution, le principe d'une présentation, lors des lois de finances, d'une « consolidation des comptes publics », qui présenterait un équilibre global, tenant compte de la loi de Finances de l'État et de la loi de financement de la Sécurité sociale.

Tous les amendements de la gauche repoussés

Roger Karoutchi, qui remplaçait Rachida Dati, retenue par une réunion du Conseil supérieur de la magistrature, et Jean-Jacques Hyst, président et rapporteur de la Commission des Lois, ont tous deux demandé à Alain Lambert de retirer son amendement. Le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement a fait valoir que « la préoccupation » du sénateur UMP « correspondait à celle du gouvernement », mais que la consolidation des comptes « comportait des difficultés de mise en oeuvre », qui obligeait à différer la disposition. Un autre amendement d'Alain Lambert a été repoussé un peu plus tard.

Hormis ces amendements du sénateur UMP, la quasi-totalité des autres ont été déposés par les membres des groupes socialistes et communistes. Tous ont été ou devaient être repoussés. « Ce n'est pas le rôle du Sénat de voter conforme à toute force », a dit Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), y voyant une « caricature de démocratie ».

L'un des amendements socialistes demandait que les futurs députés des Français établis hors de France soient élus au scrutin proportionnel et que cela soit inscrit dans la Constitution. Roger Karoutchi a précisé à cette occasion, que « le système exact de ce futur mode de scrutin » n'était « pas encore défini », même si l'élection de ces « 10 ou 12 » députés se ferait « sans doute au scrutin majoritaire ».

*Avec l'aimable autorisation du journal Le Figaro* 

## REFORME CONSTITUTIONNELLE

Un vote qui pourrait se jouer à moins de 5 voix

mercredi 16 juillet 2008, 20h34 | AFP

Pour être définitivement voté, le texte constitutionnel doit franchir la barre des 3/5èmes des suffrages exprimés des parlementaires réunis en Congrès. Voici l'état des forces en présence - qui peut évoluer d'ici le vote du 21 juillet - entre partisans et opposants à la réforme des institutions, avant le Congrès de Versailles qui pourrait se jouer à moins de cinq voix.

On compte 576 députés (un siège vacant) et 330 sénateurs (un siège vacant), soit 906 parlementaires.

Le seuil requis des 3/5èmes correspond, en théorie, à 544 voix pour. Dans les faits, le seuil réel ne sera connu qu'une fois décomptées les non participations au scrutin et les abstentions, qui l'abaisseront d'autant. Au total, le camp des oui peut espérer sur au moins 535 voix et le camp des non sur environ 360 voix.

### LE CAMP DES «OUI»

L'immense majorité des 476 parlementaires UMP (317 députés et 159 sénateurs). A l'Assemblée, une petite dizaine d'élus pourraient voter contre, dans les rangs des villepinistes et des gaullistes notamment. Deux députés UMP hésitent encore à s'abstenir, voire à voter contre. Au Sénat, Alain Lambert et André Lardeux devraient voter contre soit un potentiel d'environ 462 voix pour.

La grande majorité des centristes (24 députés et 30 sénateurs). Quelques-uns, notamment au Sénat, hésitent encore à s'abstenir, voire à voter contre soit un potentiel d'environ 47 voix pour

Une large partie des 17 sénateurs RDSE (radicaux de droite et de gauche) soit un potentiel d'environ 13 voix POUR

Une large partie des 11 députés PRG et DVG soit un potentiel d'environ 8 voix pour

Au moins un député non-inscrit, François-Xavier Villain, et probablement plusieurs sénateurs non-inscrits et le député PS Jack Lang soit un potentiel de 5 voix pour.

### LE CAMP DES «NON»

La totalité des parlementaires PS (186 députés/95 sénateurs et apparentés) à l'exception attendue de Jack Lang. S'ajoutent 10 députés apparentés au groupe PS (dont les PRG Christiane Taubira et Chantal Robin-Rodrigo)

soit un potentiel d'environ 291 voix contre.

Environ 11 parlementaires UMP et peut-être 3 sénateurs centristes

Soit un potentiel de 14 voix contre.

La totalité des parlementaires PCF et apparentés (24 députés -en incluant les Verts- et 23 sénateurs) soit un potentiel de 47 voix contre.

Une partie des non inscrits des deux chambres (7 députés et 6 sénateurs): les députés MoDem François Bayrou, Jean Lassalle et Abdoulatifou Aly, les députés et sénateurs MPF et le député Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) soit potentiel de 8 voix contre.

Avec l'aimable autorisation du site 

**Réforme des institutions : les sénateurs campent sur leurs positions**

AFP

La réforme des institutions est entrée mardi dans son sprint final, au Sénat pour une deuxième lecture, avec une gauche très remontée contre le texte et une majorité qui s'apprête à l'inverse à voter, sans le modifier, le texte revenu de l'Assemblée nationale. Le Premier ministre François Fillon, malgré une crise de sciatique, a ouvert le débat des parlementaires. "Il faut avoir le courage de se rassembler autour de l'essentiel, la revalorisation du rôle du Parlement que consacre ce projet", a-t-il lancé.

La majorité sénatoriale a exprimé son accord par les voix du rapporteur du texte Jean-Jacques Hyst et de l'oratrice UMP Catherine Troendle, pour une adoption "conforme" à la version adoptée par les députés en deuxième lecture. Cette version est le produit d'un compromis entre députés et sénateurs UMP, après un détricotage vigoureux du texte par les sénateurs en première lecture. "Il s'agit d'un compromis interne à l'UMP, dès lors forcément historique", a ironisé Bernard Frimat (PS).

L'opposition sénatoriale s'est offert un baroud d'honneur en déposant quelque 120 amendements (sur 140) et en défendant en vain deux motions de procédure visant à rejeter le texte. "Là où nous attendions des progrès pour la démocratie, nous trouvons des reculs et le développement de la monocratie", a ajouté M. Frimat. Éliane Assassi (PCF) a notamment dénoncé "la réduction du droit d'amendement et de la séance publique". Ce texte est un "faux-semblant, qui ne fera qu'agrandir le fossé avec les citoyens", a renchéri David Assouline. "Aller beaucoup plus loin, ce serait ruiner l'équilibre de ce texte", a répondu la garde des Sceaux, Rachida Dati. Elle a fustigé la "surenchère" de la gauche.

"ça va être serré" (Karoutchi)

Si l'adoption du texte conforme par les sénateurs ne fait guère de doutes, il restera au Congrès, le 21 juillet, à confirmer ce vote par les 3/5es des suffrages exprimés, mais cette majorité n'est pas acquise avec l'opposition du PS et des réticences au sein des députés UMP. "Ça va être très serré, on est à quelques voix près en plus ou en moins", a déclaré Roger Karoutchi dans les couloirs du Sénat. Mis à part l'ancien ministre Alain Lambert et André Lardeux, le groupe UMP au Sénat devrait cependant faire le plein des votes. Josselin de Rohan et Adrien Gouteyron (gaullistes), réticents devant la limitation du recours au 49-3 (adoption sans vote), ont annoncé qu'ils voteraient pour la réforme.

Les centristes (30 sénateurs UC-UDF) qui s'étaient abstenus en première lecture devraient voter pour. Leur président Michel Mercier a appelé à approuver la réforme. Les cinq parlementaires du MPF (Mouvement pour la France), trois sénateurs et deux députés, selon leur chef de file Philippe de Villiers, voteront contre, furieux que le gouvernement ait "fait sauter le verrou référendaire sur l'entrée de la Turquie dans l'UE".

Le Parti radical de gauche a quant à lui décidé de "voter pour", selon son président Jean-Michel Baylet, reconnaissant cependant que des parlementaires PRG, députés ou sénateurs, pourraient faire un choix différent.

Du côté de l'Assemblée, tandis que le président Sarkozy recevait à déjeuner les députés UMP et que le président du NC, François Sauvadet annonçait un vote positif de son groupe; le secrétaire national du PS, Bruno Le Roux dénonçait "des manoeuvres" de l'exécutif pour faire passer sa réforme.

Avec l'aimable autorisation du journal **Le Point.fr**



UMP, la vidéo qui « charge » le gouvernement et les lobbies

Juliette VINCENT, avec Stéphanie Collié

Comment équilibrer les comptes publics de la France ? Eric Woerth, le ministre du Budget, semble avoir deux avis opposés sur la question : l'un officiel, l'autre à voix basse.

Moins 30 600 fonctionnaires en 2009, crédits quasiment gelés dans tous les ministères, économies à venir sur la Sécu... Hier, mardi 15 juillet, Eric Woerth, ministre du Budget, a annoncé la couleur : si la France veut arriver à l'équilibre des comptes en 2012, elle doit, comme prévu, se serrer la ceinture. Surtout que la conjoncture économique n'est pas favorable. « La contrainte financière est extrêmement forte », a expliqué Eric Woerth, sans prononcer le mot tabou de « rigueur ».

Woerth en off

Un discours bien loin de celui qu'il tenait dans les couloirs de la Conférence nationale des exécutifs, la semaine dernière, devant la caméra d'Alain Lambert, ancien ministre délégué au budget et actuel blogueur : « Moi je ne suis pas responsable de la loi fiscale. C'est compliqué », souligne Eric Woerth, alors en compagnie de Gilles Carrez, rapporteur général UMP du budget de l'Assemblée Nationale. Et quand Alain Lambert l'interpelle, en précisant que « normalement, le ministre des comptes publics, il doit être ministre, et des recettes, et des dépenses », l'actuel ministre du Budget, visiblement résigné, répond : « Oui, mais ce n'est pas tellement le cas en fait. Je suis responsable du recouvrement. », conclut-il, un sourire pincé aux lèvres. Un rictus qui en dit long ?

Dans cette vidéo non "officielle", Gilles Carrez, très critique envers le gouvernement Sarkozy, argumente sur la nécessité de maîtriser les dépenses, et surtout de ne pas baisser toutes les recettes : « C'est ce que je me tue à répéter depuis un an : l'organisation gouvernementale n'est pas bonne. Vous ne faites que de la dépense. Eric Woerth est un ministre croupion. Je lui ai dit. Il n'a le droit de s'occuper que de la colonne "dépenses". Or, en finances, il y a deux colonnes : les dépenses ET les recettes. Les recettes échappent complètement. Moi, j'ai fait un questionnaire précis, et je n'ai pas eu le début de l'ombre d'une réponse. Hier, je pose la question suivante en commission de finances :

à combien chiffre-t-on l'effet de ce qui a déjà été voté en terme de baisse d'impôts ? Pas de réponse. Le rapport d'orientation budgétaire est à pleurer ; il n'y a rien sur les recettes, rien sur la stratégie de recettes. Ça ne peut pas continuer. Donc, je vais voir tout de suite Christine Lagarde. »

« Si tous les lobbies, les uns après les autres, s'engouffrent pour savoir qui obtiendra la TVA à 5,5%, qui un crédit d'impôt... nous n'arriverons jamais à redresser nos comptes. (...) Pour moi, la vraie question est de savoir ce qu'il se passe, si nous sommes complètement isolés, jusqu'à quel point l'euro nous protège. Est-ce que l'on peut nous jeter en dehors de la zone euro, si vraiment on est incapables de se fixer des règles de discipline nationale - même pas européennes d'ailleurs, règles auxquelles nous ne voulons pas nous astreindre. »

Avec l'aimable autorisation de **RMC.fr**